

GV Saint-Ismier

Annexe au règlement intérieur de randonnée spécifique COVID 19

- 1) Afin de protéger au mieux le groupe, chaque randonneur doit se sentir responsable de lui-même et aussi des autres. Il doit accepter la totalité des contraintes ci-dessous pour participer aux randonnées.
- 2) Le randonneur ne doit pas venir s'il ne se sent pas bien et a fortiori s'il a de la fièvre. Aléatoirement un contrôle de température pourra être effectué avant l'accès aux véhicules pour le co-voiturage.
- 3) Chacun s'engage à respecter les gestes barrière et amènera un masque et du gel hydroalcoolique.
- 4) Chaque groupe ne devra pas dépasser 10 personnes ABR compris. Il peut y avoir 2 ABR, ou 1 ABR et un serre-file, ou encore 2 ABR et un serre-file, sans dépasser 10 personnes au total.
- 5) Au cours de l'année précédente, nous avons envisagé de créer un nouveau groupe de niveau : les Bouquetins. S'il y a suffisamment d'accompagnateurs il prendra place entre les Marmottes et les Chamois. Le but étant de proposer à ce groupe quasiment la même randonnée que celle des Chamois, mais à un rythme moins rapide (et parfois un peu moins loin).
- 6) Un doodle sera adressé comme d'habitude chaque lundi à tous les inscrits et les groupes seront constitués au départ de la randonnée en fonction du nombre d'accompagnateurs.
- 7) Covoiturage : il se fait hors responsabilité GV sous forme de groupes d'amis et doit obéir aux gestes barrières en vigueur : port du masque obligatoire pendant le transport, nettoyage des mains avec du gel hydroalcoolique avant de toucher au véhicule, nettoyage des mains avec du gel hydroalcoolique au départ de la randonnée, aération régulière du véhicule. 4 personnes maximum par voiture selon les recommandations de la Préfecture de l'Isère.
- 8) Pendant la randonnée pas de port du masque mais une distance de 2 m doit être respectée entre 2 personnes.
- 9) En cas de croisement d'un autre randonneur sur un sentier (ou d'un groupe) : une distance de 1.50m est requise. En tout état de cause détourner le visage et éviter de parler pendant le croisement.
- 10) Lors du repas une distance de 2 mètres au minimum (voir plus selon le vent) sera demandée. Il se peut donc que sur certains sommets exigus nous soyons amenés à trouver un autre emplacement de pique-nique avec peut-être une moins belle vue (ou pas du tout). Même si cela remet en cause notre convivialité merci de ne pas amener de friandises ou de boissons à partager.
- 11) Deux groupes ne peuvent se suivre immédiatement. L'espacement se fera au départ.
- 12) La liste des présents aux diverses randonnées et aux divers groupes sera conservée à des fins de traçage en cas de déclaration de Covid. Le doodle fera foi.
- 13) Merci de vous inscrire comme d'habitude sur le doodle le mercredi à 16h au plus tard. Dorénavant le doodle sera fermé au-delà de cet horaire. Ne pas venir à l'improviste, sans être inscrit le jeudi matin et prévenir Sylvain ou Isabelle si à la dernière minute vous avez un empêchement. Dans le contexte COVID la gestion des groupes n'est pas simple à organiser. Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes.